



Québec 



Guide Organisme hôte

Formation « L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante! »

➤ Objectif du guide :

Le présent guide vise à aider les personnes qui sont intéressées à organiser et à planifier la tenue de la formation « *L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante!* » avec succès. Il décrit les diverses tâches à accomplir. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour planifier un atelier, veuillez communiquer avec Égale Action.

➤ Contexte :

L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante est une formation magistrale, réalisée en partenariat avec Loisir et Sport Outaouais. Elle aborde de façon générale les spécificités et principaux aspects liés à l'entraînement des filles. Un guide de l'entraîneur-e est remis à chacun des participant-es.

➤ Objectifs spécifiques :

- Dresser un portrait général de l'athlète féminine type, de manière à sensibiliser les intervenant-es dans leur approche sans verser dans les stéréotypes;
- Outiller les entraîneur-es **débutant-es** engagé-es auprès d'athlètes féminines pour leur permettre d'offrir un environnement répondant aux besoins de cette clientèle;
- Contribuer à contrer le décrochage sportif chez les adolescentes;
- Contribuer à augmenter l'engagement des jeunes femmes dans le milieu sportif.

➤ À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse principalement aux **entraîneur-es débutant-es (hommes et femmes)** et engagé-es auprès d'athlètes féminines. Les intervenant-es et décideurs (hommes et femmes) du domaine du sport, de l'activité physique, des loisirs et de l'éducation; qui souhaiteraient en connaître davantage sur le sujet, peuvent participer à la formation.

➤ Responsabilités du milieu hôte

Pour offrir la formation aux intervenant-es de votre milieu, l'organisation de l'atelier suppose la réalisation de certaines conditions :

- Confirmer une date de présentation, heure et lieu; en complétant le contrat d'engagement;
- Réserver un local approprié; comprenant des tables et des chaises en nombre suffisant pour les participant-es (éviter les auditoriums dans la mesure du possible);
- Prévoir le matériel nécessaire : Écran, projecteur, ordinateur, Internet, Tableau, etc.
- Assumer les frais de la formation;
- Assumer les frais de location d'équipement, de salle (lorsqu'applicables) et de la pause-café (fortement recommandé);
- Promouvoir la présentation de l'atelier auprès du plus grand nombre possible de personnes;
- Respecter le nombre minimal de 10 inscriptions et présences confirmées.
- Gérer les inscriptions;
- Assurer le suivi auprès d'Égale Action.

➤ Déroulement de la formation

Formation d'une durée de 3h00. Idéalement, ajouter aux 3h de formation une pause pour les participant-es et la formatrice.

➤ Coût de la formation

Tarif de base pour la formation : 300\$

Frais de gestion : 50,00\$

Membership obligatoire : 50\$ / année

**Le membership est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année. Celui-ci doit être effectif lors de votre atelier.*

Autres frais applicables :

Déplacement de la formatrice	0,40\$ par KM
Hébergement - Lorsque applicable	Maximum 120,00\$
Per diem - Lorsque applicable	10,00\$ - déjeuner 15,00\$ - dîner 20,00\$ - souper

La variante dans le montant total dépendra surtout de la distance à couvrir par la formatrice, de l'hébergement s'il y a lieu et des repas.

Un dépôt de 50% du tarif de base de la formation (non remboursable) ainsi que le coût de membership sont exigés 10 jours ouvrables avant la formation afin de confirmer la réservation de

celle-ci.

Égale Action facturera la balance à l'organisme hôte, incluant les autres frais applicables, une fois la formation complétée.

➤ **Nombre de participant-es**

Les inscriptions devront être gérées par une personne de votre organisation qui assurera un suivi avec Égale Action quant aux nombres des participant-es, afin de prévoir le matériel nécessaire et d'assurer la bonne préparation de la formatrice. La liste des inscriptions devra donc être transmise par courriel au plus tard 48h avant la tenue de la formation, incluant le nom, le courriel, le sport et le numéro du casier PNCE des personnes inscrites.

Nombre minimal d'inscriptions : 10 personnes

Nombre maximal d'inscriptions : 30 personnes

N.B. Si le nombre minimal d'inscriptions n'est pas atteint, la formation ne peut pas avoir lieu et devra, le cas échéant, être annulée.

➤ **Exigences relatives à la salle de conférence**

La formatrice aura besoin d'une salle de conférence (la taille dépend du nombre de participantes), bien éclairée, confortable et spacieuse. Les tables et les chaises devraient être disposées en groupe de 4 ou 6 ou en format classe si vous ne pouvez aménager le format «groupe». Une petite table devra être installée à l'avant de la salle pour que la formatrice puisse y poser son ordinateur portatif et ses notes. Éviter, autant que possible, les salles d'auditorium.

➤ **Pour réserver une formation**

Contactez Égale Action afin d'obtenir le contrat d'engagement à compléter pour réserver votre formation « *L'entraînement des filles : pour une intervention gagnante* » ou consulter notre site Internet www.egaleaction.com pour vous procurer tous les documents nécessaires.